

Fiche 1.9

Priorité

1

Version

1-Version provisoire - 15/09/14

2-Corrections Collège - ??/ ??/14

3-Corrections CLDR - ??/ ??/14

4-Version finale - ??/ ??/14

Liens avec les GT

Cohésion sociale et bien être

Développement économique

Territoire durable

Mobilité

Réponse aux objectifs

Créer les conditions favorables
au maintien et au
développement d'activités
économiques en capitalisant sur
les anciens sites d'activités

Promouvoir Floreffe et son
Abbaye comme pôle touristique
majeur de la province de Namur

Préserver le caractère semi-rural
de la commune

Inscrire le territoire et le citoyen
dans les enjeux du
développement rural durable

Favoriser le dynamisme
associatif, la cohésion sociale et
l'épanouissement de chacun

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET NATUREL

1 LE CONTEXTE

1.1 ENTITÉ(S) CONCERNÉE(S)

Toute la commune

1.2 LOCALISATION

Toute la commune

1.3 ENJEUX DU PROJET

Ce projet devra s'inscrire dans les structures touristiques existantes et notamment se monter en partenariat avec l'office de tourisme de Floreffe.

Il s'agira d'insérer ce projet dans une offre plus globale et ce, en collaboration avec les communes voisines

Les enjeux pour ce projet sont les suivants :

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti, paysager et naturel de la Commune ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune par la mise en valeur de ce paysage ;
- Renforcer le secteur touristique dans la Commune.

1.4 STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet

1.5 STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans objet

2 LE PROJET

2.1 JUSTIFICATION DU PROJET

La commune de Floreffe possède un patrimoine bâti, naturel et paysager remarquable qu'il est important de protéger et de mettre en valeur. Ce patrimoine participe fortement à l'identité de la commune. Sa mise en valeur et sa (re)connaissance ne peuvent que renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune.

Ce projet servira de support au renforcement du secteur touristique, déjà bien présent dans l'entité. Il doit être établi et défini en partenariat avec les acteurs touristiques communaux et régionaux (Office du tourisme de Floreffe, Maison de tourisme du pays de Namur, Maison du tourisme Sambre et Orneau, etc.). Le développement touristique de la commune aura différentes répercussions sur l'ensemble de l'entité, notamment d'un point de vue économique et de l'emploi local.

2.2 DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet peut être décrit suivant 4 volets :

- Volet 1 : Création d'un centre de documentation ;
- Volet 2 : Mise en valeur du patrimoine bâti ;
- Volet 3 : Mise en valeur du patrimoine paysager et naturel ;
- Volet 4 : Mise en place d'un réseau de promenades en relation avec le patrimoine bâti, naturel et paysager ;

Volet 1 : Création d'un centre de documentation

- Répertorier le patrimoine bâti, naturel et immatériel de la commune ;
- Collecte de données concernant ce patrimoine, aujourd'hui disséminé dans un grand nombre de sources ;
- Constitution d'un patrimoine « oral » sur l'histoire de la commune en fonction de thèmes à définir (par exemple, interview des anciens de la commune);
- Sur base de ces éléments, mise en place d'un centre de documentation sur le patrimoine de la commune au sein de l'office du tourisme;
- Constitution d'une base de données numérique reprenant l'ensemble des informations collectées.

Volet 2 : Mise en valeur du patrimoine bâti

- Inventaire du patrimoine bâti ;
- Restauration de certains éléments du patrimoine ;
- Valoriser les abords des sites patrimoniaux ;
- Signalétique informative de chaque élément significatif du patrimoine bâti (informations historiques, architecturales, sociales) ;
- Mettre en lumière le patrimoine choisi de manière réfléchie, en évitant tout excès et en évitant d'éclairer ce dernier pendant les heures creuses.

Volet 3 : Mise en valeur du patrimoine naturel et du paysage

- Inventaire du patrimoine naturel et du réseau écologique en collaboration avec le PCDN
- Inventaire des points de vue paysagers à mettre en valeur (mise à jour des points de vue recensés par l'asbl ADESA) ;
- Protection de ces points de vue paysagers afin de les conserver ;
- Mise en place d'infrastructures permettant de faire profiter au mieux les habitants et les visiteurs de ces points de vue (mise en place de bancs, panneaux explicatifs, ...) ;
- Signalétique informative de chaque élément significatif du patrimoine naturel (milieu, espèces, histoire,...)

Volet 4 : Mise en place d'un réseau de promenades en relation avec le patrimoine bâti, naturel et paysager :

- Ce volet « promenades », a pour but de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine bâti, naturel et paysager. Il s'agit, en relation avec les projets « Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité » et « Créer une signalétique touristique », de prévoir des cheminements en mode actif (piétons, vélos), sur base de thématiques permettant de mettre en avant les atouts du territoire. Ces cheminements pourront reprendre les nombreuses promenades existantes dans la Commune (+- 180 km de sentiers balisés existants actuellement dans la Commune) et pourra également être intégré au réseau plus large de balades existantes, telles que « En marche au Pays de Namur », « A vélo au Pays de Namur », « En route au Pays de Namur ».
- Ces promenades seront matérialisées par une signalétique « directionnelle » : fléchage des promenades, et des points d'intérêt (Abbaye, Sambre, massifs rocheux, grottes, carrières, village le plus proche...). Cette signalétique reprendra la distance et le temps de parcours (à pied, à vélo, à cheval) ;
- La signalétique informative (dont question ci-avant) ;
- Développement d'une offre (payante) d'activité de découverte, de balades guidées thématiques ou non. Ces circuits de promenade seront également intégrés au service Citytrail déjà existant à Floreffe (promenades à télécharger sur son smartphone).
- D'autres activités de découverte innovantes pourraient aussi être lancées sur la thématique du patrimoine, comme par exemple via le « géocaching ».
- En complément de ces cheminements, un livret sera publié et informera sur les promenades par le biais de cartes et de textes descriptifs du patrimoine bâti et naturel (type « topo-guide » historique, nature ou patrimoine) ;
- Le contenu du livret servira à la réalisation d'un audio-guide et à la diffusion de l'information par les technologies de l'information et de la communication les plus récentes.

2.3 ORIGINE DE LA DEMANDE

La demande est issue des différents groupes de travail où des « idées projets » ont été données par les différents interlocuteurs. Ces idées ont été listées et numérotées, voici la liste correspondante pour ce projet :

➤ Idées transversales proposées applicables à ce projet :

17	Avoir une attention particulière aux PMR dans l'aménagement de nouveaux espaces publics
120	Utiliser et promouvoir le vélo comme atout touristique à l'image de ce qui a été mis en place dans la vallée de la Loire. Prévoir les aménagements adéquats (aires de pique-nique, panneaux d'orientations vers les commerces du centre,...) (projet d'aire de convivialité sur la dalle de halte fluviale en cours)
124	Développer des collaborations avec les communes voisines
161	Installer des bancs et des poubelles

➤ Idées propres à la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager et naturel :

100	Revaloriser les sentiers et les points de vue autour de l'Abbaye (p.ex. projet de tourisme GPS en cours avec panorama de la chapelle Saint-Roch sur l'Abbaye)
108	Développer davantage la journée du patrimoine
107	Mettre l'accent sur une visite « touristique » du territoire avec les habitants de l'entité (anciens et nouveaux), une découverte guidée du territoire. (projet de « Greeters » en cours)
110	Mise en valeur du patrimoine bâti, notamment en lien avec l'architecture industrielle et ferroviaire
112	Mettre en ligne (internet) des circuits thématiques (nature, guerre, architecture, mines, carrières etc.) au format audio
144	Développer ou améliorer la signalétique pour les piétons / cyclistes / voitures entre les différents sites d'intérêts touristiques (des gares vers l'Abbaye, les grottes, la piste vita, depuis la Sambre...)
146	Rouvrir le chemin du bois Nangot qui relie directement l'Abbaye à la Sambre (problème du porche en mauvais état)
150	Aménager le sentier qui longe le ruisseau et la maison communale à Floreffe comme point de liaison entre le parking Rue Joseph Hanse et le centre (passage couvert, éclairage...)
151	Créer un itinéraire vélo touristique « grand public » en boucle qui passe par les différents monuments et points de vue
158	Identifier sur chaque itinéraire existant un endroit de parking qui peut servir de lieu de départ. Y implanter une carte des balades
207	Remettre le Wéry à ciel ouvert dans le centre de Floreffe (si eau assainie et berges solidifiées) <i>Cela semble difficile. Le projet de réaménagement envisage de créer des jets d'eau sur la Place Baudouin pour symboliser le passage de Wéry.</i>
208	Créer un chemin de promenade au bord du Wéry qui irait du colombier, passerait par la chute d'eau, jusqu'à la place de Soviret
209	Améliorer l'image de la Sambre, détricoter son image « d'égout de Namur » encore présente dans la tête de beaucoup d'habitants (plus anciens) <i>La Sambre ne peut être l'égout de Namur vu le sens de l'écoulement des eaux. Egout de Charleroi ?</i>
215	Mettre en valeur la noue d'Hamptia une fois qu'elle sera dépolluée (circuit didactique, migration des batraciens,...)

286	Signaler les points de vue et paysages remarquables
288	Mettre en valeur les portions de Sambre qui sont très jolis
292	Nettoyer la noue d'Hamptia pour en faire une zone humide à vocation didactique. <i>Il faut garder le maillage</i>

En date du 15 mai 2014, la CLDR s'est également penchée sur la problématique du tourisme à Floreffe, avec la participation de l'office de tourisme de Floreffe.

Par ailleurs, un groupe d'action patrimoine a été mis en place suite aux consultations de la population qui ont permis de mettre en évidence l'attachement des floreffois à leur patrimoine

2.4 PARTICIPATION À L'AGENDA 21 LOCAL

Ce projet permettra de mettre en valeur le patrimoine (bâti, paysager et naturel) dans la Commune, ce qui permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'assurer le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune. Par ailleurs, il est probable que la mise en valeur de ce patrimoine contribuera également à soutenir et développer le tourisme à Floreffe. Ceci pourrait se traduire par des créations d'emplois dans le secteur touristique et des entrées financières supplémentaires pour les acteurs économiques locaux (commerces, horeca, lieux d'hébergement, etc.).

3 PARTICIPATION À LA STRATÉGIE COMMUNALE

3.1 LIENS AVEC LA STRATÉGIE DU PCDR

Ce projet permet de répondre à l'enjeu suivant du PCDR :

- Promouvoir Floreffe et son Abbaye comme pôle touristique majeur de la province de Namur
- Préserver le caractère semi-rural de la commune
- Inscrire le territoire et le citoyen dans les enjeux du développement rural durable
- Favoriser le dynamisme associatif, la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun



3.2 LIENS AVEC D'AUTRES FICHES DU PCDR

Ce projet est directement en lien avec les fiches suivantes :

- 1.5 « Préserver le paysage par la mise en place d'outils urbanistiques »,
- 1.10 « Créer une signalétique touristique »
- 2.4 « Mettre en valeur le site du Colombier et ses accès »
- 2.7 « Encourager l'association coupole à doter l'abbaye d'une offre touristique complète et en faire un point d'accroche pour le tourisme local »
- 2.9 « Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité »
- 2.10 « Promouvoir les atouts du vélo »
- 2.11 « Valoriser l'eau et les zones humides et assurer leur qualité »

3.3 ARTICULATION AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

Ce projet s'articule avec :

- le Plan de Cohésion Sociale ;
- le Programme Stratégique Transversal ;
- le Plan Communal de Développement de la Nature ;
- le Plan Communal de Mobilité ;
- le Contrat de Rivière ;
- le Plan Maya.

4 LA MISE EN ŒUVRE

4.1 CONDITIONS PRÉALABLES

Cette fiche doit être obligatoirement mise en lien avec les fiches suivantes du PCDR :

- 2.9 « Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité »
- 1.10 « Créer une signalétique touristique »

Par ailleurs, il sera nécessaire que le diagnostic du cadre naturel soit déjà établi par le PCDN ou en cours lors de l'activation de la fiche projet.

4.2 PROGRAMMATION

4.2.1 Etat du dossier

Actuellement, un groupe d'action patrimoine a été mis en place dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

Une étude paysagère a également été réalisée par l'asbl ADESA, dans laquelle des périmètres d'intérêt paysager ont été identifiés, ainsi que des points et lignes de vue remarquable.

La Commune s'est lancée dans l'élaboration d'un PCDN. Par ailleurs, un groupe de travail « Nature » existe depuis plusieurs années. Il regroupe des bénévoles qui mènent diverses actions d'information et de sensibilisation sur la richesse du patrimoine naturel floreffois.

Il existe également une base de documentation sur le patrimoine floreffois qui pourra être utilisée, dont notamment l'ouvrage « Le Patrimoine monumentale de la Belgique, Wallonie, 5¹ - Namur - Arrondissement de Namur A-M, Sprimont, 1998, Edition Pierre Mardaga ».

4.2.2 Programme de réalisation

Volet 1 : Création d'un centre de documentation

- Phase 1 : Inventaire
- Phase 2 : Mise en place d'un centre de documentation
- Phase 3 : Promotion du centre de documentation

Volet 2 : Mise en valeur du patrimoine bâti

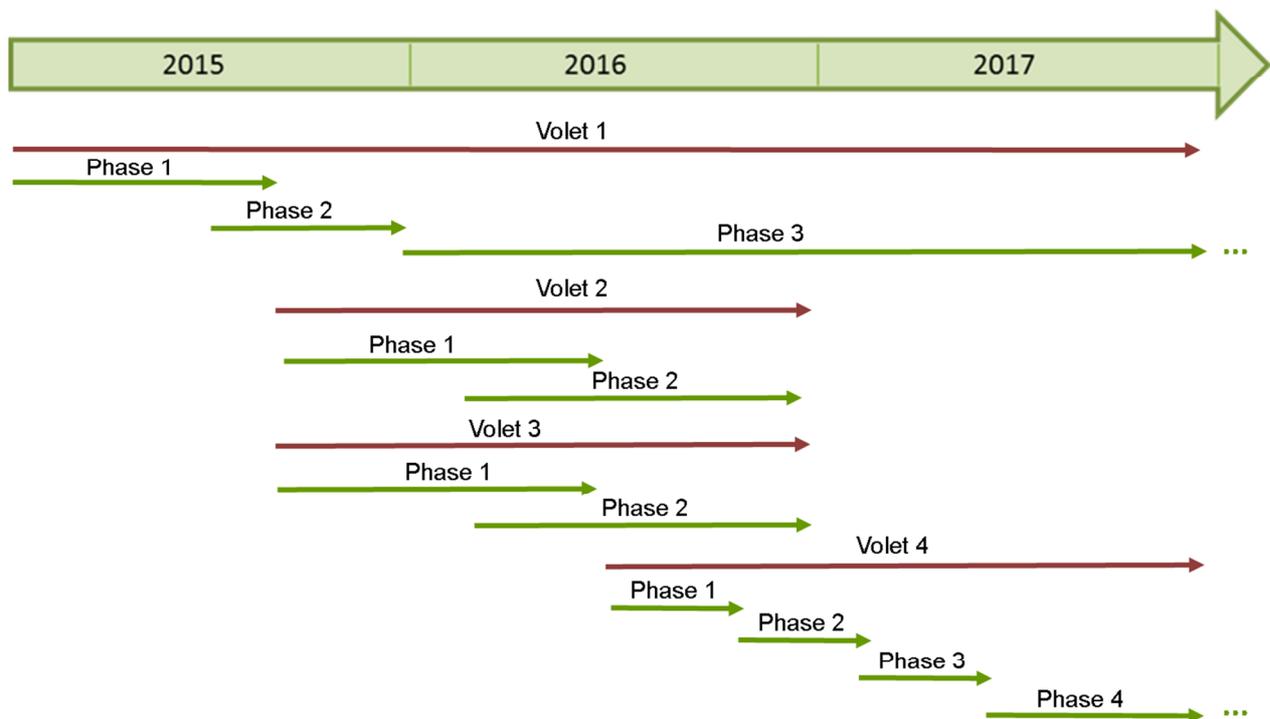
- Phase 1 : Etude propre pour chaque mise en valeur d'un élément du patrimoine
- Phase 2 : Réalisation des actions identifiées

Volet 3 : Mise en valeur du patrimoine paysager et naturel

- Phase 1 : Etude propre pour chaque mise en valeur d'un élément du patrimoine
- Phase 2 : Réalisation des actions identifiées

Volet 4 : Mise en place d'un réseau de promenades en relation avec le patrimoine bâti, naturel et paysager :

- Phase 1 : Recensement du réseau mode doux existant dans la Commune
- Phase 2 : Identifier les circuits à développer en fonction des thématiques (patrimoine bâti, patrimoine paysager, patrimoine naturel)
- Phase 3 : Créer les éventuels nouveaux circuits de promenade et mise en place de la signalétique
- Phase 4 : Réalisation des éléments de communication permettant de promouvoir ces circuits (topo-guide, citytrail, etc.)



4.3 LES RESSOURCES

4.3.1 Parties prenantes pour l'étude

- Commission Locale de Développement Rural
- Commune de Floreffe
- SPW
- Développement Rural
- Office de tourisme de Floreffe
- Maison du tourisme du pays de Namur
- Maison du tourisme Sambre et Orneau
- Associations
- PCDN
- Groupe Action patrimoine